

Demande de permis de construire 132338

Créé le 21.01.2023 à 22:44

Dernière modification le 23.01.2023 à 13:28

Généré le 23.01.2023 à 13:28

Adresse

Chemin des Jonquilles 50, 2516 Lamboing

Parcelle(s)

1382 DS, 99

Requérant/e

Bundesamt für Bauten und Logistik BBL,
Stephan Schneider

Mots-clés

-



Municipalité

Plateau de Diesse

Autorité directrice

Autorité directrice Plateau de Diesse

Personne requérante

-

Date de réception

-

Description

Remplacement de la couverture du toit, des
fenêtres et du chauffage,
adaptation des sanitaires et de l'escalier

Informations générales

Demandes préalables réalisées

Des demandes préalables ont-elles été réalisées? Oui Non

Demandes préalables réalisées	Office ou service spécialisé	Unité francophone de l'OACOT - Service des constructions
	Contact	Herr Alain Maret
	Téléphone fixe ou mobile	+41 31 635 25 90
	Date	2022-07-07
	Numéro eBau?	Non
	Office ou service spécialisé	Assurance immobilière Berne (AIB)
	Contact	Christian Walthert
	Téléphone fixe ou mobile	+41 31 925 14 7
	Date	2022-09-27
	Numéro eBau?	Non



Données personnelles

Requérant/e	S'agit-il d'une personne morale?	Oui
	Nom de la personne morale	Bundesamt für Bauten und Logistik BBL
	Nom	Schneider
	Prénom	Stephan
	Rue	Fellerstrasse
	Numéro	21
	NPA	3003
	Localité	Bern
	Téléphone fixe ou mobile	+41 58 484 94 41
	Courriel	stephan.schneider@bbl.admin.ch

La personne responsable de la déclaration spontanée en matière de contrôle des constructions est-elle identique à la personne requérante ? Oui Non

Outre les requérant/e/s,
d'autres personnes
participent-elles à la
procédure?

- Représentant/e disposant d'une procuration
 Auteur/e du projet
 Propriétaire foncier/foncière
 Propriétaire immobilier/immobilière

Auteur/e du projet

S'agit-il d'une personne morale? Oui
Nom de la personne morale sim Architekten GmbH
Nom Schudel
Prénom Simon
Rue Aarbergstrasse
Numéro 1
NPA 2560
Localité Nidau
Téléphone fixe ou mobile +41 76 559 90 15
Courriel info@sim-architekten.ch

propriétaire foncier

S'agit-il d'une personne morale? Oui
Nom de la personne morale Burgergemeinde Biel
Rue Reuchenettestrasse
Numéro 129
NPA 2504
Localité Biel/Bienne
Téléphone fixe ou mobile 032 322 39 22
Courriel info@bgbiel-bienne.ch



Projet de construction

Description de la
construction

- Nouvelle construction
 Transformation
 Changement d'affectation
 Agrandissement / annexe
 Démolition
 Installation technique
 Réclame
 Installation de génie civil
 Autre

Description

Remplacement de la couverture du toit, des fenêtres et du chauffage,
adaptation des sanitaires et de l'escalier

Utilisation actuelle

Salle de séminaire, de formation et de réunion

Construction portante

système de fondation existants

étagage existants

parois existants

Plafonds existants

Façades

Matériel existants

Couleur existants

Toiture

Forme Toiture en Pyramide

inclinaison 45°

Matériel ardoises de toit eternit

Couleur gris

Mesures de sûreté préparatoires

- Damage
- Pose de pieux
- Minage

Coûts de construction en francs 635000

Coûts de construction totaux, équipement compris, sans l'acquisition du terrain en CHF

Volume bâti (VB) selon SN 504 416 en m³

Coûts de construction totaux, équipement compris, sans l'acquisition du terrain par m³ en CHF

Début prévu des travaux 27.03.2023



Durée en mois

4

Affectation visée par le projet de construction

Presélection

A quel type d'affectation le projet de construction est-il destiné?

- Habitation
- Industrie
- Artisanat
- Services
- Vente
- Entreposage
- Agriculture
- Hôtellerie et restauration
- Autre (p. ex. installations d'équipement, projet de réclame ...)



Sur quoi le projet porte-t-il?

- Bâtiment/s de dimensions réduites
- Installations d'équipement (p. ex. routes de jonction, chemin alpestre, route forestière ...)
- Ecole / école enfantine
- Parking
- Locaux pouvant accueillir un grand nombre de personnes (plus de 300 personnes)
- Aménagement / réfection d'espaces extérieurs (route, chemin piétonnier, trottoir, arrêt de bus, etc.)
- Bâtiment à affectation inconnue
- Maison de vacances
- changement d'affectation (p. ex. utilisation civile des bâtiments militaires)
- Tourisme (p. ex. itinéraire VTT, place de jeux, chemin de randonnée pédestre)
- Pisciculture / installation aquacole
- Plans (p. ex. plan de quartier assorti du permis de construire)
- Projet de réclame
- Autres

Des aspects de la protection des eaux sont-ils concernés? Par exemple, évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, constructions dans les eaux souterraines, abaissement des eaux souterraines pendant la

- Oui
- Non

phase de construction, projets de construction dans les zones de protection des eaux souterraines, projets de construction dans les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Veuillez consulter le bouton "info" pour une liste complète.

La construction d'un abri est-elle obligatoire dans le cas du projet de construction en question?

- Oui
 Non

S'agit-il d'une entreprise dans laquelle doit être réalisée une activité impliquant des organismes génétiquement modifiés ou pathogènes des classes 3 ou 4?

- Oui
 Non

Le projet de construction est-il situé en forêt / en pâturage boisé ou distant de moins de 30 m de la forêt / du pâturage boisé ?

- Oui
 Non



Une réclame soumise à autorisation est-elle prévue?

- Oui
 Non

Y a-t-il lieu de s'attendre à ce que le projet de construction produise des déchets de chantier (matériaux terreux compris)?

- Oui
 Non

Le projet est-il important au plan énergétique?

- Oui
 Non

Dangers naturels: s'agit-il d'un objet sensible?

- Oui
 Non

Le projet de construction a-t-il un impact sur le sol (couche supérieure/ couche sous- jacente)?

- Oui
 Non

Lesquelles des installations suivantes sont-elles projetées?

- Installation solaire ou photovoltaïque
 Station émettrice
-

Quelles pompes à chaleur
sont-elles prévues dans le
projet de construction?

- Sol / sous-sol
 Eau
 Air

Immeuble

Indications générales

Rue/lieu-dit Chemin des Jonquilles

N° 50

Localité 2516 Lamboing

Commune compétente Plateau de Diesse



parcelle

n° de parcelle	1382 DS
N° E-GRID	CH794642313501
Coordonnées planimétriques - Est	2581238.43
Coordonnées planimétriques - nord	1220445.52
n° de parcelle	99
N° E-GRID	CH134641356378
Coordonnées planimétriques - Est	2581144.41
Coordonnées planimétriques - nord	1220199.64

BE-GID

N° RegBL-EGID

Utilisation

Surface verte en m²

Occupation du sol en %

Surface de plancher en m²

Garantie juridique de terrain d'autrui

- Oui
 Non
-

Prescriptions applicables aux zones - Réglementation fondamentale en matière de construction

Zone d'affectation

Zone agricole

plan de quartier

Nombre d'étages admis

Degré de sensibilité (DS)

Dimensions de la construction

Hauteur

- Bâtiment de faible hauteur (jusqu'à 11 m)
 Bâtiment de moyenne hauteur (entre 11 et 30 m)
 Bâtiment élevé (plus de 30 m)
-

Nombre effectif d'étages



Prescriptions applicables aux zones - Zones protégées

Zone/périmètre de protection des eaux souterraines

- S1
 S2
 S3 / S3Zu
 S_h
 S_m
 SA
 SBW
-

Secteur de protection des eaux

- Autre secteur
 A_o
 A_u
-

Site pollué?

- Oui
 Non
-

Constructions (incl. pieux) dans les eaux souterraines ou abaissement de la nappe phréatique?

Oui
 Non

Dangers naturels connus ou supposés sur le périmètre en question?

Oui
 Non

Le bien-fonds est-il un monument historique?

Oui
 Non

Objet digne de protection

Oui
 Non

Objet digne de conservation

Oui
 Non

Objet C

Oui
 Non

Ensemble bâti selon le recensement architectural

Oui
 Non

ACE

Oui
 Non

Contrat

Oui
 Non

Objet relevant de la protection particulière du paysage

Oui
 Non

Secteur dans lequel la présence d'objets archéologiques est connue ou supposée

Oui
 Non

Protection de la nature

Oui
 Non

Protection de la faune sauvage

Oui
 Non



Ouvrage

Protection contre l'incendie

Le projet de construction est-il exposé à des risques d'incendie particuliers? Oui Non

Y a-t-il des distances de sécurité incendie qui ne sont pas respectées? Oui Non

Degré de l'assurance qualité 1 2 3 4

Energie



Auteur/e du projet (énergie)

L'auteur du projet (énergie) est-il le même que celui du projet global? Oui Non

Nom de l'établissement Weber Energie und Bauphysik

contact - prénom Michael

Contact - nom Eyermann

Rue Gutenbergstrasse

Numéro 14

NPA 3011

Localité Bern

Téléphone fixe ou mobile +41 31 302 65 55

Courriel michael.eyermann@weberbauphysik.ch

Energie

Le projet de construction porte-t-il sur une partie de bâtiment ou un ensemble de bâtiments qui a le statut de gros consommateur, ou le projet de construction constitue-t-il à lui seul un gros consommateur?

- Oui
 Non

Une demande d'allégement des exigences en matière d'isolation thermique contre le froid ou de dispense du respect des exigences en matière d'isolation thermique contre la chaleur est-elle formulée?

- Oui
 Non

Une dérogation au sens de l'article 64 OCEn est-elle demandée?

- Oui
 Non



Formulaire spéciaux

Protection contre les immissions

Protection contre les immissions - Construction dans des secteurs exposés au bruit

Les valeurs de planification ou les valeurs limites d'immission du degré de sensibilité déterminant sont-elles dépassées sur la surface constructible?

- Oui
 Non

Protection contre les immissions - Indications générales

Depuis quelle année l'exploitation est-elle présente sur ce site?

Le projet comporte-t-il

- Oui

des constructions, des transformations, des agrandissements ou des réaffectations impliquant que des bâtiments ou des installations émettent de l'air contaminé par des substances polluantes / odorantes?

Non

Le projet comporte-t-il des constructions, des transformations, des agrandissements ou des réaffectations qui impliquent des installations ou des travaux produisant du bruit extérieur?

Oui
 Non

Protection contre les immissions - Protection de l'air

Des émissions atmosphériques sont-elles générées?

Oui
 Non



Protection contre les immissions II

Phase de construction

Les travaux de construction bruyants doivent-ils durer plus de six jours?

Oui
 Non

Des travaux de construction particulièrement bruyants doivent-ils être exécutés pendant plus de six jours et à raison de plus d'une heure par jour?

Oui
 Non

Des travaux de construction bruyants ont-ils lieu pendant la nuit?

Oui
 Non

Phase d'exploitation

Des travaux sont-ils prévus pendant la période acoustique nocturne (entre 19h et 7h)?

Oui
 Non

Le matériel et les marchandises sont-ils chargés et déchargés en plein air ou sur des plateformes de chargement, etc.?

- Oui
 Non

Des machines ou des installations émettant du bruit extérieur sont-elles utilisées?

- Oui
 Non

Un concasseur ou un broyeur à bois mobile ou stationnaire est-il utilisé sur le site?

- Oui
 Non

Forêt

Le projet de construction est situé

- en forêt / en pâturage boisé
 à une distance de moins de 30 m de la forêt / du pâturage boisé



Justification pour laquelle le projet de construction doit être réalisé en forêt / en pâturage boisé ou à une distance réduite par rapport à la forêt / au pâturage boisé.

Il s'agit de l'assainissement partiel du bâtiment existant

Liste des propriétaires de forêt dans un rayon de 30 m autour du bâtiment

Propriétaire(s)	N° de parcelle	99
	Distance par rapport à la forêt	10
	Nom	Burgergemeinde Biel
	Prénom	-
	Rue	Reuchenettestrasse
	N°	129
	NPA	2504
	Localité	Biel/Bienne
	N° du registre foncier	99

Gestion des déchets

Déchets de chantier

Une déconstruction est-elle prévue (production de

- Oui
 Non

matériaux d'excavation
comprise)?

Y a-t-il lieu de s'attendre à
la présence de
substances nocives dans
les matériaux de
construction? Oui
 Non

La quantité de déchets de
chantier atteint-elle 200
m³? Oui
 Non

Indications générales sur l'installation

Nombre actuel de postes
de travail 0

Nombre de postes de
travail au terme des
travaux de transformation 0

Nombre actuel de
collaborateurs/collaboratr
ices 0

Nombre de
collaborateurs/collaboratr
ices au terme des travaux
de transformation 0

Nombre actuel de jeunes
collaborateurs/collaboratr
ices 0

Nombre de jeunes
collaborateurs/collaboratr
ices au terme des travaux
de transformation 0

Type de sorties/issues de
secours Portes à battant(s)
 Portes coulissantes automatiques
 Portes à enroulement, tournantes

Eclairage de secours Oui
 Non

Acoustique des locaux (valeurs indicatives en matière d'acoustique des locaux de travail)



Coefficient d'absorption acoustique moyen (α_s) Oui Non

Temps de réverbération (Tm) Oui Non

Taux de décroissance spatiale par doublement de la distance (DL2) Oui Non

Construction sans obstacles

Valeur d'assurance du bâtiment avant la rénovation en francs



Documents

Demande préalable Demande préalable

Plan de surface (à l'échelle (1:100 / 1:50) avec indication de la surface au sol) Plan de surface (à l'échelle (1:100 / 1:50) avec indication de la surface au sol)

Plan de situation Plan de situation

Vue en plan Vue en plan

Coupe Coupe

Document relatifs à l'énergie Document relatifs à l'énergie

Liste de contrôle pour le démantèlement / Déclaration spontanée Liste de contrôle pour le démantèlement / Déclaration spontanée

Plan de gestion des déchets Plan de gestion des déchets

Attestation

- Les exigences énoncées aux articles 11 à 15 DPC sont respectées.

- Forêt - Déclaration de suppression de la responsabilité selon art. 27 LCFo en lien avec une réduction de la distance par rapport à la forêt (dérogation):

- Le maître d'ouvrage atteste que les mesures requises pour protéger les bâtiments contre des concentrations accrues de radon ont été prises conformément aux règles reconnues de l'art de construire (voir "Plus d'informations"). Le maître d'ouvrage a pris note que des mesures de radon pouvaient également être effectuées au moment de la réception.

- Le maître d'ouvrage confirme qu'il a pris connaissance des commentaires concernant l'amiante (voir "Plus d'informations"). Lors de la mise en œuvre du projet de construction, le maître d'ouvrage sera attentif aux matériaux pouvant contenir de l'amiante. Si l'on peut soupçonner la présence d'amiante, le maître d'ouvrage s'engage à faire analyser le matériau douteux. Si la présence d'amiante dans ce matériau est confirmée, il doit se charger de le faire éliminer par une entreprise spécialisée (aux frais du donneur d'ouvrage).

- Le/la requérant/e atteste que l'évacuation des eaux du bien-fonds est planifiée conformément au mémento «Evacuation des eaux des biens-fonds industriels ou artisanaux» de l'OED. La demande comporte en annexe un plan des environs qui mentionne, pour toutes les parties de la (des) parcelle(s), l'affectation prévue, le type de stabilisation du sol, la pente ainsi que le type d'évacuation des eaux.

- Le/la requérant/e atteste que son projet n'est pas concerné par les dispositions relatives à la protection de la nature, de la faune sauvage et des oiseaux.

- Le maître d'ouvrage ou son/sa représentant/e dûment mandaté/e confirme par sa signature légalement valable que les données transmises par la voie électronique (y c. le plan de situation signé) sont complètes et conformes à la vérité.

- Le/la requérant/e confirme que les données reprises du SIG sont conformes à la réglementation fondamentale en matière de construction.

- La personne requérante confirme que le maître d'ouvrage a reçu l'autorisation (via l'onglet "Autorisation") d'accéder au dossier.



Envoyer

Demande de dérogation

Remarques

Signatures

Requérant/e

Requérant/e - Bundesamt für Bauten und Logistik BBL, Stephan Schneider



Lieu et date

Signature

propriétaire foncier

propriétaire foncier - Burgergemeinde Biel

Lieu et date

Signature

Auteur/e du projet

Auteur/e du projet - sim Architekten GmbH, Simon Schudel

Lieu et date

Signature
